

DECISION N°171-2023

Portant acceptation de reprise d'un véhicule à moteur par le concessionnaire MIDI AUTO 27

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 12- 2020 du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Considérant la proposition de reprise du concessionnaire MIDI AUTO 27 pour le véhicule FIAT DOBLO immatriculé 7067-YD-27 du 21 mars 2023.

DECIDE :

De valider la reprise du véhicule FIAT DOBLO Fourgon immatriculé 7067-YD-27 par le concessionnaire MIDI AUTO 27 – Route de Broglie – 27300 BERNAY, pour un montant fixé à 9 000.00 €.